



Avis de consultation

Sélection d'un traiteur pour assurer les prestations de fourniture avec livraison des repas organisés par la Radio Algérienne durant la journée des élections législatives du 02 juillet 2026

L'Établissement Public de Radiodiffusion Sonore (EPRS) lance une consultation portant sur la sélection d'un traiteur pour assurer la prestation de fourniture avec livraison des repas (déjeuners et dîners) organisés par la Radio Algérienne durant la journée du 02 juillet 2026 à l'occasion des élections législatives

Les soumissionnaires désirant obtenir la lettre de consultation doivent se présenter à l'adresse suivante : **21, Boulevard des Martyrs – Alger, au 9^{ème} étage, bureau de la Direction des Moyens Généraux (DMG).**

La durée de préparation des offres est fixée à **six (06) jours**, à compter de la première date de publication de consultation sur le site web de la Radio Algérienne

<https://radioalgerie.dz/news/fr/consultations>.

Votre proposition devra nous parvenir à l'adresse suivante :

21, Boulevard des Martyrs - Alger, Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sises au 21 Boulevard des Martyrs, El Mouradia - Alger : avant 15h00

L'offre du soumissionnaire devra être insérée dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention suivante :

**ETABLISSEMENT PUBLIC DE RADIODIFFUSION SONORE
Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres**

Au 21, Boulevard des Martyrs - Alger, Comedor, Secrétariat de la commission d'ouverture des plis et dévaluation des offres sises au 21 Boulevard des Martyrs, El Mouradia

Consultation, ayant pour objet :

**« Sélection d'un traiteur pour assurer les prestations de fourniture avec livraison des déjeuners organisés par la Radio Algérienne durant la journée des élections législatives »
« A n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »**



Cette enveloppe contiendra à l'intérieure trois (03) enveloppes séparées et cachetées «1», «2» et «3»
La première enveloppe «1» constituera le dossier de candidature et l'offre technique du soumissionnaire ;

La deuxième enveloppe «2» constituera l'offre financière du soumissionnaire.

NB : Dans le cas où l'enveloppe extérieure n'est pas cachetée ou ne contiennent pas exclusivement les indications citées ci-dessus, le service contractant ne sera en aucun cas responsable de la non-conformité de l'offre qui sera **rejetée** par la suite.

Le Directeur des Moyens Généraux

